



Poser sa candidature

Période de mise en candidature

La période de mise en candidature se déroulera du 19 septembre au 3 octobre 2025.

Si vous désirez vous impliquer en politique municipale, vous pouvez déposer votre candidature à titre de conseiller(ère) ou encore au poste de maire(sse) de la municipalité. Les formulaires et documents doivent être déposés au bureau de la présidente d'élection, mme Cynthia Gagné, situé au bureau municipal.

Le conseil municipal est formé de 6 sièges de conseillers(ères) et un poste de maire(sse). Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, ce poste sera en élection et les citoyens pourront exercer leur droit de vote en se présentant au bureau de vote le jour du scrutin ou du vote par anticipation.

Chaque candidat devra remplir les formulaires suivants:

- [Formulaire SM-29-VF : Déclaration de candidature](#)
- [Formulaire DGE-1038-VF : Liste des donateurs et rapport de dépenses](#)

Consulter Élections Québec pour plus de détails :

<https://www.electionsquebec.qc.ca/simpliquer/devenir-candidate-ou-candidat/>

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/democratie-municipale/elections-municipales/elections-2025>

Séance d'informations pour poser sa candidature :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/democratie-municipale/elections-municipales/elections-2025/seances-information>